



Appel d'offres  
Accompagnement Numérique

Septembre 2023 // PRÉPARÉ PAR  
Pierre-Olivier Gagné





## Sommaire

L'Espace Régional d'Accélération et Croissance Gaspésie (ERAC) a pour but de stimuler l'innovation en entreprise et les synergies par la mise en place de projets structurants et collaboratifs. De plus, l'ERAC Gaspésie offre un service d'accompagnement spécialisé aux entreprises dans le but de maximiser la réussite de projets d'innovation en entreprise.

L'ERAC Gaspésie organise une offensive en numérique auprès d'un certain nombre d'entreprises gaspésiennes, et est à la recherche de ressources spécialisées pouvant diagnostiquer les difficultés et faiblesses numériques, identifier les opportunités numériques, proposer des solutions et accompagner ces entreprises dans l'implantation de meilleures pratiques.

## Mandat

Le mandat consiste à aider les entreprises dans le diagnostic et l'intégration de bonnes pratiques en numérique dans leurs opérations courantes.

L'ERAC Gaspésie est à la recherche d'une ressource spécialisée qui a les compétences suivantes :

- Connaissances variées des méthodes et outils liés à la transformation numérique des organisations manufacturières, de la transformation et de la construction tel que:
  - Cas d'affaires / analyse de rentabilité (business case)
  - Gestion de projet TI
  - Science de la donnée et de l'information
  - Tableau de bord de gestion
  - Cartographie des processus
  - Cartographie de la chaîne de valeur
  - Cartographie des logiciels
  - Cahier de charge logiciel



- Bonne connaissance et expérience dans le domaine manufacturier dans les entreprises d'une taille de 10 à 50 employés.

Voici le déroulement typique d'un mandat pour une entreprise dans le cadre de la cohorte<sup>1</sup>.

#### Phase 1, Première intervention

- Première rencontre des dirigeants ou de l'équipe en virtuel afin de connaître leurs besoins;
- Élaborer une stratégie avec l'équipe de l'ERAC Gaspésie afin d'être le plus efficace possible dans les interventions en entreprise;
- Visite de l'entreprise sur une journée, sous la supervision de l'ERAC Gaspésie, pour réaliser, par exemples :
  - Visite d'usine et prise d'informations supplémentaires sur les problématiques
  - Entrevue avec les principales parties prenantes
  - Animation d'un atelier
    - De résolution de problèmes
    - De cartographie des processus et des logiciels
  - Formation et conseils sur le numérique (culture, gestion du changement, stratégie numérique (lean, meilleures pratiques, etc.))
- Remise d'un rapport diagnostic avec une cartographie logiciel (modèle ERAC) ;

#### Phase 2, Mandat

---

<sup>1</sup> La méthodologie proposée représente nos attentes, nous sommes cependant ouverts à améliorer et adapter la méthodologie proposée par les recommandations du ou de la consultant(e) sélectionné(e).



Facultative, et découlant des recommandations faites à l'entreprise. Exemples de mandats potentiels :

- Réalisation d'un(e)
  - Cahier de charge des besoins numériques
  - Recherche comparative de solutions numériques
  - Accompagnement dans la gestion du changement
  - Accompagnement et conseils dans la mise en place d'une solution numérique
- Support pour projet numérique;
- Formation sur des grandes thématiques du numérique sous forme de webinaire/formation ouverte;
- Autres selon les besoins spécifiques de chaque entreprise;

## Critères évaluation

Les éléments ci-dessus sont une proposition de démarche, l'ERAC Gaspésie est ouvert aux propositions que les soumissionnaires pourraient proposer pour des entreprises de ces industries et de cette taille. La démarche et la compétence de la ressource spécialiste sont les critères priorités dans la sélection d'une offre, voir l'évaluation ci-bas.

La soumission devra comprendre un portfolio des réalisations, des références et le ou les CV du ou des experts qui travailleront sur les différents projets. Toute autre information pertinente sera considérée.

Le nombre d'entreprises participant à la cohorte peut varier. C'est pourquoi nous proposons la structure de coûts suivante pour les soumissions :

- Honoraires à taux horaire pour un mandat de 6 mois du 9 octobre 2023 au 31 mars 2024.
  - La ressource spécialisée devra avoir 20h à 35h de disponibles par semaine pour les travaux de la cohorte
- Fournir un taux de déplacement au km et/ou à l'heure et autres frais de déplacement



Les entreprises de la cohorte seront toutes sur le territoire de la Gaspésie administrative. À noter que l'ERAC s'occupera de l'organisation et de la gestion de la cohorte. Les déplacements sur le territoire seront planifiés et optimisés afin d'être le plus efficace possible.

Toutes les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- 50% compétences et méthodologie
- 25% entreprise régionale (territoire Gaspésie)
- 25% coût de la soumission

## Coordonnées et dépôt d'une offre de service

Ensemble, nous pouvons contribuer à la croissance et à la prospérité des entreprises gaspésiennes en les aidant à tirer parti du numérique. Rejoignez-nous dans cette aventure pour stimuler l'innovation et favoriser la transformation numérique dans notre belle région de la Gaspésie.

Les soumissions doivent être reçues avant le 9 octobre 2023 à 16h00. Envoyez votre soumission et autres documents au formulaire suivant : <https://forms.gle/u8WuG56oW7U9H4VM6>.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web [www.eracgaspesie.com](http://www.eracgaspesie.com) ou nous contacter directement aux informations ci-dessous.



**Pierre-Olivier Gagné**

418-868-5509

[pierre-olivier@eracgaspesie.com](mailto:pierre-olivier@eracgaspesie.com)